



Dossier de Presse

Agir pour la jeunesse

Jeudi 3 février 2011

Contacts :

**Sophie BIZOUARD / Corinne IBARRA
sbizouard@paysdemurat.fr / cibarra@paysdemurat.fr
04 71 20 22 62**

Communiqué de Presse

I. Créer, gérer et animer

1. Centre de loisirs intercommunal
2. Ecole de musique
3. Point Information Jeunesse
4. Chantier de jeunes volontaires

II. Accompagner et sensibiliser

1. Proposer une offre d'activités variée et choisie
2. Sensibiliser à l'environnement
3. Accompagner vers le monde du travail

III. Trois outils pour mener à bien la politique jeunesse du pays de Murat

1. Contrat Educatif Local
2. Réseau Rural d'Education
3. Contrat Enfance Jeunesse

Communiqué de Presse

Le 3 février 2011, à 15 heures, Bernard DELCROS, président de la Communauté de communes du pays de Murat signera avec Denis ESCODA, directeur de la Caisse d'Allocations Familiales du Cantal et Martine ANDRIEU, directrice de la Mutualité Sociale Agricole Cantal, le renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse pour la période 2010-2013.

Cette action vient ainsi consolider pour quatre ans le financement du Centre de Loisirs intercommunal ouvert à tous les enfants de 3 à 13 ans ainsi que celui de la halte-garderie communale de Laveissière.

Le Contrat Enfance Jeunesse s'insère dans le Projet Educatif Local du pays de Murat et complète deux autres dispositifs : le Contrat Educatif Local qui subventionne des activités sportives, de loisirs ou culturelles hors temps scolaire et le Réseau Rural d'Education, destiné à favoriser les échanges entre les établissements scolaires en finançant 80% des déplacements des enfants.

Autant de moyens qui permettent à la Communauté de communes de mener depuis plusieurs années une véritable politique jeunesse dans son territoire.

Pour agir en faveur de l'ouverture et l'épanouissement des enfants, le pays de Murat gère et anime plusieurs équipements ou structures dédiés au jeune public : centre de loisirs, école de musique, Point Information Jeunesse...

Autre axe d'intervention de la collectivité, l'éveil et la sensibilisation à la culture, l'environnement, au monde professionnel... en partenariat avec les établissements scolaires et les associations locales.

Résolument volontariste, la politique jeunesse du pays de Murat contribue à améliorer le cadre de vie des habitants et participe à l'attractivité du territoire. La Communauté de communes et ses partenaires mobilisent chaque année plus de 150.000 euros pour mener à bien cette action.

Contacts :

Sophie BIZOUARD / Corinne IBARRA
sbizouard@paysdemurat.fr / cibarra@paysdemurat.fr
04 71 20 22 60

I. Créer, gérer et animer

1. Centre de loisirs intercommunal

Le Centre de loisirs intercommunal accueille depuis 2003 tous les enfants de 3 à 13 ans du pays de Murat y compris ceux y séjournant à l'occasion des vacances scolaires. En 2010, 156 enfants ont été inscrits au CLSH, soit un total de 1 079 journées-enfants.

Depuis deux ans, la Communauté de communes organise à l'attention des enfants handicapés un Centre de loisirs d'une semaine au Chalet des Galinottes du Lioran.

Parmi les nombreuses activités qui rythment les vacances au Centre de loisirs, des activités manuelles : peinture, cuisine, fabrication d'instruments de musique ; sportives : escrime, équitation, aikido, tir à l'arc, judo, danse, raquettes, ski, patinoire ; culturelles: ateliers cirque, théâtre... Et des sorties variées : baptême de l'air à Coltines, espace aqualudique de Saint-Flour, Maison de la Faune, Maison de la Pinatelle, parc des loups du Gévaudan, parc animalier d'Ardes sur Couze, mini-camps à thème : équitation, sports nautiques, astronomie...

En 2010, le coût du CLSH s'élevait à plus de 63.000 euros. Grâce au financement de la Communauté de communes et de ses partenaires, les familles n'ont à régler que 15% du coût réel et le transport des enfants pour s'y rendre est gratuit.



2. Ecole de musique

L'école de musique, implantée à Murat, est devenue intercommunale le 1er septembre dernier. **L'une des premières actions de la Communauté de communes a été d'harmoniser les frais d'inscription afin de mettre en place un tarif unique pour les enfants de toutes les communes du territoire.** Elle a également augmenté le nombre d'heures de travail des enseignants pour pouvoir répondre à la demande : 78 élèves se sont inscrits à la rentrée 2010. La Communauté de communes engagera très prochainement des travaux qui amélioreront les conditions de travail et d'apprentissage des enseignants et des élèves.

Pratique collective du chant, expérimentation des sons et des rythmes, découverte des instruments et expression corporelle composent les séances d'éveil artistique des 5-6 ans, élèves de grande section et de cours préparatoire.

A partir de 7 ans, enfants et adolescents reçoivent un enseignement musical dispensé par une équipe pédagogique de sept professeurs. L'apprentissage et le perfectionnement du solfège, du chant ou d'un instrument - flûte traversière ou à bec, guitare classique ou folk, piano, saxo, trombone, trompette...sont autant de formations accessibles en pays de Murat.

Le budget de fonctionnement de l'école de musique s'élève à plus de 64.000 euros.

3. Point information Jeunesse

Le Cantal compte quatre Points d'Information jeunesse, dont un à Murat, créé en janvier 2006. Situé dans la Maison des Services, c'est un centre de ressources destiné aux jeunes qui leur fournit information et documentation dans les domaines culturel, environnemental, social, scientifique, sportif ou citoyen...

De nombreux organismes proposant des bourses, des aides logistiques ou des conseils y sont recensés. La Mission Locale et le Pole Emploi y animent des journées autour d'ateliers de techniques de recherche d'emploi et de gestion de budget.

Le Point Information Jeunesse accueille deux fois par mois l'Espace Initiative Jeunes d'Auvergne, dont il est l'unique lieu de permanence dans le Cantal : les 18-30 ans porteurs de projets économiques, associatifs ou solidaires peuvent y bénéficier d'un accompagnement personnalisé gratuit pour concrétiser leur idée – méthodologie, étude économique, financière et juridique et orientation vers les différents partenaires et suivi post-crédation.

L'animatrice de la Maison des Services anime cet espace en partenariat avec l'Espace Info Jeunes de Clermont-Ferrand et la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations).

En 2010, plus de 5.800 contacts jeunes ont été enregistrés au Point information jeunesse du pays de Murat

4. Chantier de jeunes volontaires

Depuis 2003, la Communauté de communes lance en partenariat avec l'association études ET chantiers les chantiers de jeunes volontaires. Chaque été, une vingtaine d'adolescents venus du monde entier - du Québec, de Corée..., donnent de leur temps et de leur énergie pour entretenir ou restaurer sentiers et éléments du patrimoine d'une nouvelle commune. Une démarche citoyenne et formatrice pour les jeunes qui animent la vie des bourgs pendant plusieurs semaines et permettent des réhabilitations que les communes n'auraient pas les moyens d'assurer autrement.

La Chapelle d'Alagnon, Celles, Laveissière, Chastel-sur-Murat, Murat, Chalinargues et Albepierre-Bredons ont déjà bénéficié de ce programme et vu leurs fontaines, murs de pierres sèches ou fours à pain remis sur pied.

Cette action est coordonnée par la Communauté de communes qui trouve le soutien de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, du Conseil régional et du Conseil général pour réunir les moyens nécessaires à la mise en place de ce dispositif.



II. Accompagner et sensibiliser

1. Proposer une offre d'activités variée et choisie

Le sport et les loisirs

Voile, ski, escalade... de nombreuses disciplines sportives et activités de loisirs peuvent être pratiquées sur le territoire du pays de Murat. Pour les rendre accessibles à tous, pendant l'emploi du temps scolaire ou en dehors lors d'activités encadrées par des associations, **la Communauté de communes et le Conseil général rassemblent les fonds qui permettent de financer à hauteur de 80% le coût des déplacements vers les lieux où elles se déroulent.**

Le prix du transport ne constitue alors plus un frein pour les écoles et les associations, et les enfants et adolescents en sont les premiers bénéficiaires.

Leçons de ski en guise de cours d'éducation physique, parcours d'orientation en forêt de Pinatelle rassemblant écoles de Dienne et de Saint-Flour, ateliers « arts du cirque et mouvements du corps »... L'accès à ces activités sont autant de chances offertes aux jeunes de se construire, de s'ouvrir et de s'épanouir.

La culture

La Communauté de communes du pays de Murat inscrit chaque année dans sa programmation culturelle plusieurs productions destinées au jeune public et saisit chaque occasion qui s'y prête pour monter en coopération avec les établissements scolaires, le centre de loisirs ou la halte-jeu des ateliers en lien avec les représentations proposées.



Sur un cycle de trois années consécutives (le son, la danse, puis la musique), la Compagnie Fleurs de Peau a ainsi animé des temps d'éveil musical pour les assistantes maternelles et les tout-petits (3 mois-3 ans) de la halte-jeu de Murat.

Les spectacles des compagnies Acteurs et Pupitres et Dédale ont trouvé écho dans un projet pédagogique autour de la lecture et de l'écrit mené avec les établissements scolaires du pays de Murat.

Dans le cadre du festival Hibernarock, l'auteur de bande dessinée Ulysse Malassagne a animé des ateliers de création BD auprès des enfants du centre de loisirs pendant les dernières vacances d'hiver.

Le montant annuel de la programmation culturelle dédiée à la jeunesse s'élève à près de 15.000 euros.

2. Sensibiliser à l'environnement

Les enfants du territoire du pays de Murat grandissent dans un cadre de vie préservé au sein du Parc naturel régional des volcans d'Auvergne. Pour la Communauté de communes, il est essentiel de leur faire prendre conscience de cette richesse et de leur transmettre le sens du respect de la nature qui les entoure. C'est dans cet esprit que sont menées les actions de sensibilisation des jeunes à l'environnement.

Gestion des déchets et agriculture biologique

La Communauté de communes s'associe aux écoles du territoire et y met en place des temps d'animations-ateliers pour éduquer aux gestes qui protègent l'environnement.

Rencontres avec les ambassadeurs du tri, semaine du développement durable avec 800 repas bios servis dans toutes les cantines, culture d'un jardin-potager biologique à l'école...

Autant d'actions qui responsabilisent les enfants, adultes de demain et relais de l'information auprès de leurs parents, tous partenaires incontournables pour permettre à la politique de gestion des déchets menée par la Communauté de communes de porter ses fruits.

Conscience et respect de la nature

Chaque été, au Lac du pêcheur, site reconnu Espace Naturel Sensible, la Communauté de communes coordonne avec différents partenaires – écoles et acteurs du monde environnemental parmi lesquels les associations de pêche, l'Office national de la forêt ou la Ligue de protection des oiseaux - des journées à destination des scolaires. Leur objectif : transmettre aux enfants une meilleure connaissance de la nature qui les entoure et leur faire prendre conscience de sa fragilité.

Une série d'ateliers thématiques fondés sur une observation-découverte guidée amène les enfants – plus de 120 l'été dernier - à porter un nouveau regard sur le paysage, la faune et la flore...



Energies renouvelables

La Communauté de communes a créé au sein de son réseau chaleur bois un espace pédagogique unique en son genre dans le département, véritable lieu de découverte et de compréhension des rouages de l'installation : observation des mécanismes grâce à une baie vitrée ouverte sur les coulisses du réseau et outils multimédias ludiques, cette visite guidée par un agent de la collectivité offre aussi aux scolaires et jeunes visiteurs toutes les clés pour comprendre les étapes de la filière bois et les enjeux des énergies renouvelables et locales.

De nombreux établissements ont fait le déplacement jusqu'à Murat, venant même de Dordogne et de Gironde, portant le nombre de jeunes visiteurs à 712 - écoliers, collégiens, lycéens et étudiants confondus, depuis l'ouverture de cet espace.



3. Accompagner vers le monde du travail

Chaque année en mars et en octobre, le Point Information Jeunesse organise à la Maison des Services des « Journées jobs », d'été et d'hiver qui mettent en relation employeurs et jeunes à la recherche d'un emploi saisonnier. Primeur des offres, contacts directs et ateliers d'aide à la rédaction de CV et lettres de candidature font de ces journées un outil efficace et renouvelé, utilisé par les acteurs économiques – pour l'essentiel de la station du Lioran - et les jeunes du territoire : une quarantaine d'offres sont en effet pourvues chaque saison.

Lors des Journées Jobs d'été qui attirent environ 150 chercheurs d'emploi, la FAL (Fédération des associations laïques) présente une information sur le BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur). Pôle emploi, la mission locale de Saint-Flour et l'espace info jeunes de Clermont-Ferrand sont les autres partenaires des journées jobs d'été.

Les journées Jobs d'hiver du PIJ de Murat sont les seules organisées dans le département. Lancées en 2009, elles ont fait la démonstration de leur utilité et ont donc été renouvelées : 120 personnes s'y sont rendues en 2010, 54 offres y étaient proposées : écoles de ski, commerçants de la station et restaurants de Laveissière y ont trouvé le personnel qu'ils recherchaient. Les journées Jobs d'hiver vont donc se poursuivre... Cette opération est menée en partenariat avec la mission locale des Hautes-Terres, Pôle emploi et la SAEM Lioran Développement.

III. Trois outils pour mener à bien cette politique

1. Contrat Educatif Local

Le Contrat Educatif Local est signé par l'Etat, les collectivités locales et les associations. Il apporte un soutien financier aux associations et aux collectivités qui organisent des activités en dehors du temps scolaire.

Il subventionne le transport des enfants depuis le domicile jusqu'au CLSH : en 2010, 58 enfants ont ainsi été véhiculés gratuitement, soit 119 allers-retours assurés ; le transport des enfants inscrits au CLSH vers les lieux d'activités (subvention à la FAL Fédération des associations laïques).

L'Union sportive murataise et le RERS (Réseau d'échanges réciproques de savoirs) de Murat ont aussi bénéficié d'aides financières. Depuis 2003, la Communauté de communes a réuni plus de 47.000 euros grâce au Contrat Educatif Local.

2. Réseau Rural d'Education

Le Réseau Rural d'Education du pays de Murat est le seul exemple de ce type dans le Cantal. Il a pour mission de faciliter les échanges et les rencontres inter-écoles et entre écoles et collège notamment en organisant des activités partagées pendant le temps scolaire.

La Communauté de communes du pays de Murat y participe aux côtés du Conseil général, du collège de Murat et des écoles publiques de Murat, Neussargues, Laveissière, Dienne et Chalinargues. Dans le cadre de ce dispositif, elle couvre avec le Conseil général 80% des frais de transport des élèves vers les lieux d'activités, soit près de 60.000 euros depuis 2003.

3. Contrat Enfance Jeunesse

Le Contrat Enfance Jeunesse cosigné par la Communauté de communes du Pays de Murat, la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole d'Auvergne et la commune de Laveissière, et renouvelé pour la période 2010-2013 définit le financement du dispositif d'accueil des moins de 18 ans du pays de Murat : le centre de loisirs intercommunal (CLSH : centre de loisirs sans hébergement).

Le Contrat Enfance Jeunesse comprend aussi un volet Enfance qui prévoit la subvention de la Halte Garderie communale de Laveissière.

Le montant total des financements réunis par le Contrat Enfance Jeunesse depuis 2006 s'élève à plus de 250.000 euros.

oOo